Motion présentée par le Snesup-Fsu et adoptée à l'unanimité au CA de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 le 08/10/13

Le CA l'université Paul-Valéry Montpellier 3 dénonce l'insuffisance des moyens dont disposent les universités pour l'accomplissement de leurs missions de service public. Le Conseil s'inquiète et alerte le gouvernement, la communauté universitaire et les citoyens sur la situation critique de nombreuses universités, incompatible avec les objectifs annoncés par le Président de la République visant à faire de la jeunesse, de l'éducation et de la société de la connaissance une grande priorité nationale.

L'état très dégradé de leurs finances pousse un grand nombre d'universités à mettre en place des plans de rigueur sans précédents. Ainsi, dans notre université, les pistes suivantes sont à l'étude pour la construction d'un budget 2014 à l'équilibre :

- fermeture de l'antenne de Béziers
- gel des postes Enseignants, Enseignants-Chercheurs et BIATSS
- limitation des capacités d'accueil dans les filières Arts du spectacle, Arts plastiques, Information-Communication, Psychologie, Administration économique et Sociale, avec inscription par tirage au sort
- dotation en H/E par formation
- diminution progressive du financement de la formation continue
- diminution progressive du financement de la formation au français pour les étudiants étrangers
- diminution des crédits pour l'accueil des professeurs et scientifiques étrangers
- arrêt du financement par l'université des contrats doctoraux

Le désengagement de l'État, conjugué aux Responsabilités et Compétences Élargies (RCE) et à l'extension du périmètre des missions des universités, confère un caractère structurel aux difficultés budgétaires des établissements. Le budget de notre université est en déficit pour la seconde année en 2013, malgré des économies déjà drastiques :

- CM payés en TD (dans les filières à plus faibles effectifs)
- diminution des budgets des services et composantes de 6%
- suppression de contrats doctoraux et post-doctoraux
- diminution des profs étrangers invités
- transformation des postes d'ATER en support de contractuels
- non dédoublement de cours magistraux au-delà de 200 étudiants
- et ainsi la liste peut être poursuivie tant les efforts ont été nombreux depuis de très longues années quand aussi les LLASHS peinent à se voir reconnues budgétairement dans leurs missions.

Après la promulgation, le 22 juillet dernier, d'une loi sur l'ESR qui maintient les universités dans le piège des RCE et ne s'accompagne d'aucune programmation pluriannuelle des moyens, et les annonces de nouvelles réductions des dépenses publiques pour le projet de loi de finances 2014, il y a tout lieu de craindre que la cure d'austérité budgétaire dans notre université se poursuive, voire s'aggrave.

La démocratisation de l'enseignement supérieur public, la relance d'une politique de recherche ambitieuse, l'amélioration des conditions de travail des personnels et de réussite des étudiants nécessitent des investissements budgétaires importants. Le CA de l'université Paul Valéry Montpellier 3 demande à l'Etat d'assumer ses responsabilités vis à vis des Universités. Il demande à la direction de l'université de porter clairement, au gouvernement et dans les instances telles que la CPU, les revendications de moyens budgétaires et de création d'emplois statutaires à la hauteur des missions que nous devons remplir.